La Lettre de l'Institut d'émission

N° 202 – juillet 2012

Flash Info

Le rapport 2011 de l'IEDOM et les monographies géographiques de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon sont disponibles en téléchargement gratuit sur notre site Internet www.iedom.fr. Celles relatives à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin seront diffusées ultérieurement.

Décisions de la BCE et Sommet européen dans le domaine bancaire

1 – Décisions de la BCE

Lors de la réunion du 5 juillet 2012, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de réduire les taux directeurs de 25 points de base. Mario Draghi, président de la BCE, a souligné lors de sa conférence de presse que « Les tensions inflationnistes se sont encore atténuées, certains risques à la baisse précédemment identifiés qui pesaient sur les perspectives de croissance de la zone euro s'étant matérialisés. La croissance économique continue de rester faible dans la zone euro, dans un contexte de renforcement de l'incertitude qui pèse sur la confiance et le climat des affaires ».

2 – Sommet européen

Mario Draghi a déclaré que le Conseil des gouverneurs « salue les conclusions du Conseil européen du 29 juin 2012 indiquant sa détermination à prendre des mesures pour faire face aux tensions sur les marchés financiers, rétablir la confiance et relancer la croissance. Il accueille avec satisfaction la décision d'élaborer une feuille de route spécifique et assortie d'échéances précises pour la réalisation d'une véritable Union économique et monétaire. Il se félicite également de la décision prise lors du sommet de la zone euro de créer un mécanisme de surveillance unique, de la possibilité, sous réserve d'une conditionnalité appropriée, de recapitaliser directement les banques, et du recours aux instruments existants du FESF/MES* de manière souple et efficace afin de stabiliser les marchés ».

* Fonds européen de stabilité financière et Mécanisme européen de stabilité

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Bâle III

1 – Comité de stabilité financière (CSF)

Le CSF a réalisé à la demande du G20 Finance un rapport sur les effets inattendus des réformes financières. S'agissant du cadre de Bâle III sur les banques, le rapport relève notamment que certains aspects de la pondération du capital sur les actifs, les ratios de liquidité, la définition des actifs liquides de bonne qualité, le régime prévu pour les banques d'importance systémique ainsi que la réforme des dérivés de gré à gré pourraient affecter le fonctionnement des marchés financiers domestiques et la capacité des banques à prêter avec des répercussions potentielles à l'international en raison de la dimension internationale de certaines banques.

Le rapport est disponible en anglais sur : http://www.financialstabilityboard.org/publications/r_120619e.pdf

2 – le Comité de Bâle

Le Comité de Bâle a publié le 26 juin 2012, dans un règlement, les informations que les banques devront diffuser lors de la communication du niveau et de la composition de leurs fonds propres selon les règles de Bâle III.

Le document est disponible en anglais sur : http://www.bis.org/publ/bcbs221.pdf

FATF-GAFI

Lors de la réunion plénière qui s'est tenue à Rome du 20 au 22 juin 2012, le GAFI a adopté trois rapports : « Les facteurs de risque spécifiques au blanchiment des produits de la corruption » disponibles en téléchargement en anglais sur www.fatf-gafi.org ;

« Les lignes directrices sur les enquêtes financières » et « Le commerce illicite du tabac » seront publiés ultérieurement.

Publications

1- Banque de France

- La fin des échanges des billets en francs, Enda Palazzeschi et Michel Ruimy, Direction des Activités fiduciaires, Service des Etudes et de la Prospective,
- L'analyse de l'activité des banques par ligne de métiers, Emilie Crété, Direction des Statistiques monétaires et financières – Service d'Etudes et de Statistiques des Opérations financières

Ces deux articles publiés dans le Bulletin de la Banque de France n° 188 sont disponibles en téléchargement gratuit à l'adresse suivante :
http://www.banque-france.fr/publications/bulletins-de-la-banque-de-france/les-bulletins-de-la-banque-de-france.html

2 - Sénat

Crédit à la consommation et surendettement : une réforme ambitieuse à compléter, Mmes Muguette Dini et Anne-Marie Escoffier, commission pour le contrôle et l'application des lois.

Le rapport d'information est disponible sur : http://www.senat.fr/notice-rapport/2011/r11-602-notice.html

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes

A fin juin, les émissions nettes de billets progressent de 7,7 millions d'euros sur le mois (soit +1,4 % après +2,1 % en mai) et représentent 552 millions d'euros. En volume, les émissions nettes de billets suivent une tendance identique : +1,4 %, après +2,2 % en mai. Le nombre de billets émis par l'agence de l'IEDOM de Mayotte atteint 10,2 millions, dont 72 % sont constitués de la coupure de 50 € (67 % de la valeur globale de l'émission nette de billets). La progression de l'émission nette de billets ayant évolué dans des proportions identiques en nombre et en valeur, la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île n'évolue pas, à 54,2 € au 30 juin.

Emissions nettes cumulées de billet au 30 juin 2012

En millions d'euros

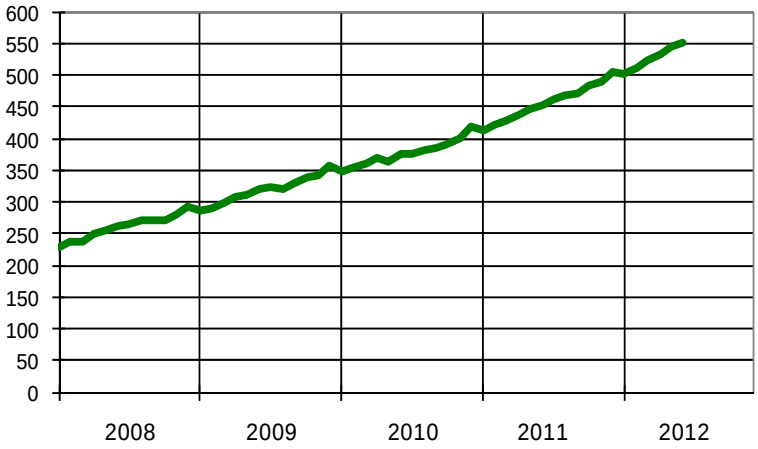

Source : IEDOM

Répartition des billets en nombre au 30 juin 2012

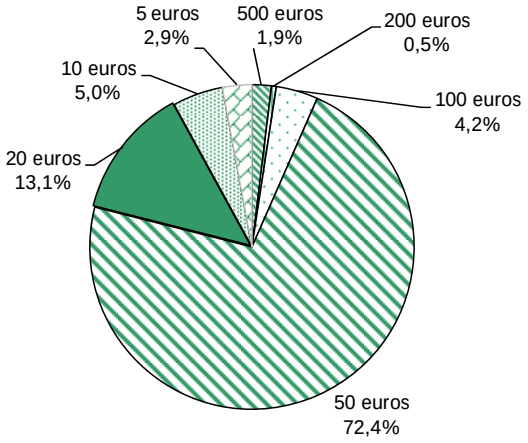

Source: IEDOM

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Prix

En mai, l'indice des prix à la consommation à Mayotte progresse de 0,4 % après avoir déjà augmenté de 1,5 % en avril.

Selon l'INSEE, cette hausse s'explique principalement par le renchérissement des produits alimentaires et boissons et des services aux ménages. Les produits céréaliers augmentent de 1,4 % sur un mois et de 6,7 % depuis le 1er janvier. Au sein des services aux ménages (+1,2 % en avril), le prix des transports et des communications progresse de 3,9 %, en raison des hausses saisonnières. Pour leur part, les prix des produits manufacturés sont en recul de 0,3 % en avril.

En glissement annuel, l'indice général des prix à la consommation est en progression de 0,7 %, portée notamment par les services aux ménages (+1,2 %) et l'énergie (+2,5 %).

Indice des prix à la consommation (glissement annuel)

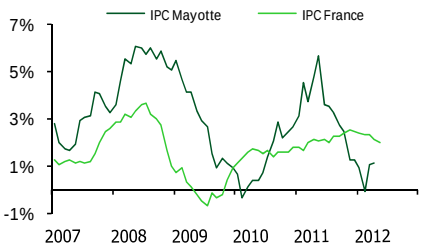

Source: INSEE
Base 100: année 2006

Prix des carburants

Le préfet de Mayotte a laissé inchangé le prix des carburants au 1er juin 2012. Cette décision est sensiblement la même que celle qui a été prise à La Réunion où les prix du super et du gazole n'ont pas été modifiés, alors que les tarifs du pétrole lampant, du fioul domestique, du gazole non routier et du carburant détaxé destiné aux professionnels de la mer enregistrent une légère baisse.

Transport aérien

- Le trafic aérien observé sur la ligne Mayotte-Réunion s'inscrit en forte baisse depuis le début de l'année. Au terme du premier trimestre 2012, le trafic cumulé ressortait de 13,8 % inférieur à la même période 2011. Le cumul à fin mai 2012 s'avère encore plus dégradé : -16,9 % de trafic cumulé sur les cinq premiers mois par rapport à la même période 2011.

- La recapitalisation indispensable de la compagnie historique de La Réunion *Air Austral*, dont le déficit atteindrait 87 millions d'euros au 31 mars 2012, est envisagée à travers un nouvel apport de fonds de la Région Réunion ainsi que de la Caisse des dépôts et consignations. Des investisseurs privés nationaux, locaux, voir étrangers, devraient également faire leur entrée dans le capital afin de boucler le plan de restructuration financière de la compagnie aérienne.

Energie

Le 8 juin, EDM et l'Agence française de développement à Mayotte ont signé une convention relative à un prêt de 75 millions d'euros, destiné à financer l'extension de la centrale de Longoni (inaugurée en 2009). Il s'agit d'installer trois nouveaux moteurs diesel supplémentaires, plus performants et respectueux de l'environnement, offrant ainsi 36 mégawatts de puissance en complément des 40 MW actuellement installés sur le site. Cet investissement sera associé à la mise en service de systèmes complémentaires de traitement des fumées rejetées.

Elections

Le 17 juin, à l'issue du second tour des élections législatives, MM. Boinali SAID, pour la première circonscription (Nord), et Ibrahim ABOUBACAR, pour la deuxième circonscription (Sud), ont été élus députés de Mayotte.

Finances publiques

La préfecture de Mayotte a publié les arrêtés concernant les dotations de l'Etat attribuées au Département, aux communes ainsi qu'aux syndicats intercommunaux. La dotation globale de fonctionnement du Conseil général pour l'année 2012 atteint ainsi 26 millions d'euros, les 17 localités se partagent 30 millions d'euros et le syndicat mixte d'investissement pour l'aménagement de Mayotte (SMIAM) se voit doter de 10,7 millions d'euros au titre de la dotation spéciale de construction et d'équipement des établissements scolaires.

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix *(source : INSEE)*	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		mai-12	116,2	0,4%	0,7%
Chômage *(source : Pôle Emploi)*	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A		mai-12	9 124	9,6%	-
Commerce extérieur	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	mars-12	22 975	15,8%	-22,3%
	(hors hydrocarbures)	*cumulées*	*mars-12*	*66 658*	*52,6%*	*-18,6%*
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	mars-12	423	12,1%	-51,0%
		cumulées	*mars-12*	*977*	*76,4%*	*-50,7%*
	Taux de couverture	mensuels	mars-12	1,84%	0,73 pt	-1,08 pt
(Source : Douanes)		*cumulés*	*mars-12*	*1,47%*	*0,20 pt*	*-0,96 pt*

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire	Mouvements d'appareils [1]	mensuels	mars-12	331	6,6%	-26,2%
		cumulés	*mars-12*	*1 021*	-	*-9,0%*
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	mars-12	29 971	92,1%	11,9%
		cumulés	*mars-12*	*63 345*	-	*3,6%*
	Fret et envois postaux (en tonnes)	mensuels	mars-12	19,8	-6,9%	-0,2%
(Source : Aviation civile)	*(départs)*	*cumulés*	*mars-12*	*73,6*	-	*n.d*
BTP *(Source : Douanes)*	Importations de ciment [2] (en tonnes)	mensuelles	mars-12	5 094	*-54,7%*	*-49,1%*
		cumulées	*mars-12*	*1 803*	-	*-8,9%*
Hydrocarbures *(Source : TOTAL)*	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	mars-12	9 556	9,0%	-5,7%
		cumulée	*mars-12*	*28 014*	-	*1,2%*

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,75%	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal	1,50%	11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	11/07/2012

Taux d'intérêt légal

ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)

Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

** hors prime d'Etat*

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Mars	Avril	Mai	Juin
0,3587%	0,3475%	0,3370%	0,3333%

TIBEUR (Juin 2012)

1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3800%	0,6590%	0,9350%	1,2200%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Mars	Avril	Mai	Juin
2,87%	3,05%	2,79%	2,69%

Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

Mars	Avril	Mai	Juin
3,07%	3,25%	2,99%	2,89%

Taux de l'usure (applicable au troisième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers	
Prêts à taux fixe	6,36%
Prêts à taux variable	5,81%
Prêts-relais	6,32%
Autres prêts	
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,25%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,24%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	16,40%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,88%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	14,04%

Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	14,07%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	11,23%
Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	**Seuils de l'usure**
Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,01%
Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	4,63%
Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,20%
Découverts en compte (1)	13,53%
Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,01%
Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	**Seuils de l'usure**
Découverts en compte (1)	13,53%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commisssions sur le plus fort découvert du mois

Taux des marchés monétaires et obligataires

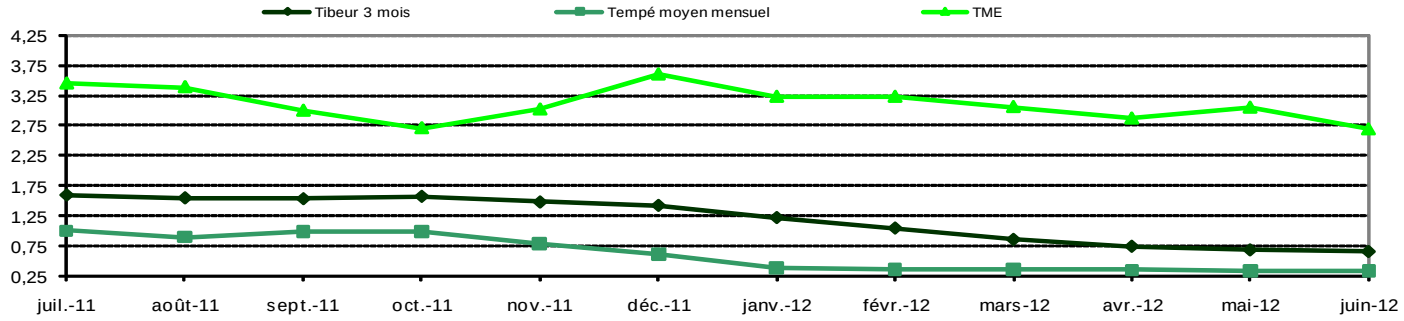

Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2590	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,3669	EURO/SRD (Surinam)	4,17800
EURO/JPY (Japon)	100,1300	EURO/BWP (Botswana)	9,67580	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,26630
EURO/CAD (Canada)	1,2871	EURO/SCR (Seychelles)	18,2352	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,6361
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,80680	EURO/MUR (Maurice)	38,8049	EURO/BBD (La Barbade)	2,53210
EURO/SGD (Singapour)	1,5974	EURO/BRL (Brésil)	2,5788	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,13000
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,7658	EURO/VEF (Vénézuela)	5,43740	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2785,3436	EURO/XCD (Dominique)	3,4184	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)

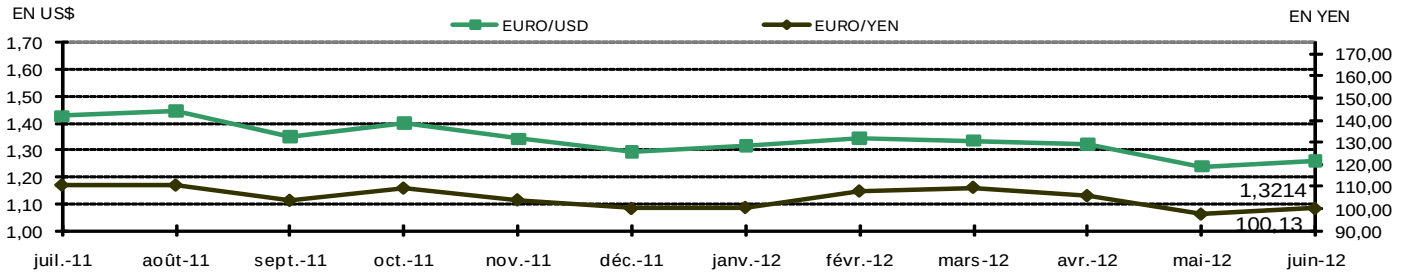

Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : V.-R. NUGENT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 97600 MAMOUDZOU

Achevé d'imprimer le 10 juillet 2012 - Dépôt légal : juillet 2012 - ISSN 1240 - 280X